Déclaration UNSA Education

CTSD premier degré – 07/02/2019

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs les membres du CTSD,

La Dordogne se voit retirer 7 postes de Professeurs des Écoles. Pour l'UNSA Education, cette dotation ne permettra pas de travailler sereinement au dédoublement des CE1 en Education prioritaire tout en ayant aussi en tête les particularités rurales de notre département. Comment veiller à ce que chaque territoire soit pris en compte et que personne ne se sente oublié ? Comment faire évoluer la Direction d'école et donner des moyens nécessaires pour prendre en compte les difficultés de l'ensemble des directeurs·trices d'écoles ? Comment permettre des ouvertures, sans déstructurer notre tissu scolaire, en fermant des classes dans de nombreuses écoles ? L'équation semble impossible. Nous allons faire face à des choix particulièrement difficiles pour notre département.

Il y a un an nous évoquions déjà la politique budgétaire en matière d'éducation, aujourd'hui les choix politiques se concrétisent et nous en subissons les conséquences. Si le ministre semble donner priorité au premier degré, comment traduire cela au niveau local ?
En Dordogne, depuis 2008, nous constatons une décroissance démographique dans le 1er degré. Cette année encore les prévisions sont inquiétantes puisqu'il s'agit d'anticiper une diminution significative du nombre d'élèves. Vous avez à mettre en œuvre les mesures de dédoublement des CE1 en éducation prioritaire. Mais l'intérêt de tous les élèves du département est-il pris en compte ? Comment limiter l'érosion de l'offre éducative en milieu rural ? Comment la suppression de postes RASED permet-elle de pallier les difficultés toujours plus nombreuses des élèves ?

L'engagement des services de la DSDEN et celui plus large de la communauté éducative avaient permis ces dernières années, malgré la baisse des effectifs, de limiter les fermetures de classes, d'engager une véritable réflexion sur le tissu scolaire et l'aménagement du territoire et ce, nous l'espérions dans l'intérêt de tou·te·s. Aujourd'hui, la

fin de la convention ruralité, jusqu'alors « assurance tous risques » pour nos zones rurales et permettant un réel travail du maillage territorial tombe comme un couperet. Laisse-t-elle envisager une restructuration sévère du paysage scolaire à moyen terme ?

Nous souhaitons malgré cela que les réflexions se poursuivent, non pas avec l'objectif de rationaliser les moyens comme certains peuvent le dire, mais bien avec le seul objectif qui vaille : celui du bien-être de nos collègues combiné à l'intérêt des élèves qui nous sont confiés et au maintien d'un service public de qualité sur l'ensemble du territoire.

Nous avons eu l'occasion de rappeler depuis plusieurs années notre positionnement qui consiste à refuser l'application d'une seule et même règle dans toutes les communes du département, qu'il nous faut avoir un regard particulier sur les maternelles, qu'il ne faut pas faire de fusions pour, uniquement, faire baisser le nombre d'écoles, mais avoir un regard spécifique sur chaque territoire.

Au regard des documents qui nous ont été fournis, nous analyserons donc chaque situation, chaque école afin de vous faire part de nos remarques et arguments. Les besoins de fermetures ne sont pas aussi importants que la liste qui nous est présentée aujourd'hui. Certaines écoles ou RPI susceptibles d'être touchés par des mesures de carte scolaire cumulent les difficultés : absence de RASED, isolement géographique, fermeture de poste Plus de Maîtres Que de Classes ... nous devons être vigilants. Ce dispositif fut, à notre sens, un véritable saut qualitatif pour les écoles qui ont eu la chance d'en profiter et nous ne pouvons qu'en regretter la fin, sans évaluation préalable. Les derniers postes PMQC restants sont supprimés. Nous sommes, au SE-Unsa, des **engagé.e.s pour une école durable** et ces suppressions montrent que, quand bien même ils sont performants, les dispositifs innovants vont et viennent avec les Ministres. Cela va à l'encontre de la réussite de nos élèves.

Pour l'UNSA-Education, la politique scolaire doit être inscrite dans le long terme, pour aller vers une École inclusive et émancipatrice, exigeante et bienveillante.

La délégation UNSA-Education: Natacha Etourneau, Hélène Maleterre, Sabine Turschwel.